

PROCES-VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 FEVRIER 2024

Etaient présents : GOUIRAND Alain, LEBOUIC Nathalie, FRANC Daniel, BONETY Myriam, MERLINO Bernard, EYMARD Laurence, LEMEURE Sabrina, CALAC Jean-Baptiste, CAVALIER Baptiste, RODRIGUEZ Marielle, MISTRE Suzie, GARCIA Jean.

Absent excusé : M. NOUVEL Yannick (pouvoir à Mme RODRIGUEZ Marielle).

Absente excusée : Mme FIORITO Marie-Laure.

Absente : Mme BLANC Chantal

Secrétaire de séance : Mme EYMARD Laurence

Monsieur Le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du Procès-Verbal de la séance du 23 janvier 2024,
- 2 – Création de l'Agence Technique Départementale Vaucluse Ingénierie : adhésion,
- 3 – Eclairage route du Temple,
- 4 – Délibération autorisant COTELUB à préempter sur le domaine de La Bonde,
- 5 – ALSH de Mirabeau : convention,
- 6 – Désignation d'un représentant auprès de la SPL « Territoire Vaucluse ».

Questions diverses

1 – Approbation du Procès-Verbal du 23 janvier 2024

Lecture du PV du 23 janvier 2024.

L'assemblée APPROUVE à l'unanimité le PV du 23 janvier 2024.

2 – Création de l'Agence Technique Départementale Vaucluse Ingénierie : adhésion

Monsieur Le Maire présente l'Agence Vaucluse Ingénierie. Cette agence propose une assistance technique, juridique et financière, en appui des projets portés par les communes.

Elle intervient dans trois grands domaines :

- La voirie et les aménagements cyclables,
- L'aménagement d'espace publics,
- Les bâtiments et équipements publics.

Elle apporte son assistance sous forme de :

- Ingénierie technique,
- Recherche de financements,
- Conseils juridiques,
- Réflexion stratégique de développement territorial.

Il y a 3 formules d'adhésion au choix :

- Formule 1 : prestations en voirie/aménagement vélo, sur la base de 0.50 €/habitant,
- Formule 2 : prestations en aménagement des espaces publics et bâtiments /équipements publics, via le paiement d'une cotisation forfaitaire par strate de population,
- Formule 3 : totalité des prestations en acquittant les deux formules (1 et 2).

L'assemblée APPROUVE à l'unanimité l'adhésion à l'Agence Technique Départementale Vaucluse Ingénierie et opte pour l'adhésion à la formule 3.

3 – Eclairage route du Temple

Monsieur Le Maire présente le projet d'éclairage de la route du Temple (étude de faisabilité et devis), sur 250m de voirie serait implanté 5 lampadaires en câblage aérien.

Il précise que cette étude peut être intégrée dans le programme 2025 concernant l'aménagement de la place du temple et le nouveau parking qui doit être créé mais aussi l'éclairage quartier la Justice (chemin n°1 et 2).

Coût de l'opération = 5 647.95 € HT

EYMARD Laurence : « je pense qu'il faut le réaliser cette année car les habitants du quartier attendent depuis trop longtemps »,

BONETY M. : « on peut demander un devis pour l'éclairage route du temple et les chemins de la Justice, cela ne nous engage en rien »,

Le Maire : « il faut décider si on réalise l'éclairage de la route du temple cette année ou si on l'intègre au programme 2025 »,

L'assemblée à l'unanimité vote pour la réalisation de l'éclairage de la route du temple pour cette année et approuve le devis.

4 – Délibération autorisant COTELUB à préempter sur le domaine de La Bonde

Sur la requête de COTELUB le sujet est repoussé à début mars, afin de laisser au service juridique de la communauté de proposer une délibération travaillée.

5 – ALSH de Mirabeau (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

La commune de Mirabeau propose à tout enfant du territoire dont la famille en ferait la demande, des places pour l'ALSH des vacances scolaires et du Mercredi, au sein du groupe scolaire de Mirabeau.

L'organisation, la direction, la gestion et l'animation de cet ALSH sont prises en charge par la municipalité de Mirabeau.

Les enfants participants aux activités de l'accueil de loisirs ont de 3 à 12 ans inclus.

La participation pour la commune signataire des conventions est de :

- ALSH du mercredi : matin \Rightarrow 7h30 – 12h00 = 2 €
: Matin + repas \Rightarrow 7h30 – 13h30 = 2.50 €
: journée \Rightarrow 7h30 – 17h30 = 5 €
- ALSH des vacances scolaires : journée \Rightarrow 7h30 – 17h30 = 5 €

Cette participation sera déduite de la facturation restant à charge des familles.

L'assemblée à l'unanimité vote pour l'adhésion à l'ALSH du mercredi et des vacances scolaires de Mirabeau.

6 – Désignation d'un représentant auprès de la SPL « Territoire Vaucluse »

Monsieur Le Maire rappelle que par délibération en date du 22 mai 2023 la commune avait adhéré à la SPL Territoire Vaucluse. Afin de pouvoir représenter la commune lors des assemblées, un élu doit être désigné.

L'assemblée à l'unanimité désigne Monsieur GOUIRAND Alain, Maire, pour représenter la commune auprès de la SPL Territoire Vaucluse.

Questions diverses

CALAC Jean-Baptiste : Intervention France Service

« J'ai rencontré M. VUILLEMIN de France Service de La Tour d'Aigues qui propose d'instaurer une permanence en Mairie le vendredi matin.

Lors de ces permanences seront proposées deux types d'interventions :

- *Un accompagnement Internet sur les 12 organismes sociaux partenaires afin d'autonomiser les personnes,*
- *Un stage informatique avec un expert numérique. »*

Fin de la séance :19H50

Le Maire,
A. GOUIRAND

Le Secrétaire de Séance,
Mme EYMARD L.